



Prix de confirmation en composition musicale de la Fondation Simone et Cino Del Duca 2023

Institut de France

© Institut de France

Attribué sur proposition de l'Académie des beaux-arts à
FABIEN TOUCHARD ET JEAN-GUIHEN QUEYRAS

Le Prix de confirmation en composition musicale de la Fondation Simone et Cino Del Duca - Institut de France est décerné sur proposition de la section de composition musicale de l'Académie des beaux-arts sous la forme suivante :

- Un prix de commande, doté de 15 000 euros, est attribué à un compositeur français, ou travaillant en France, afin de permettre la création d'une œuvre courte pour orchestre. Ce Prix de commande 2023 vient d'être attribué au compositeur Fabien Touchard auquel il est passé commande d'une œuvre originale qui sera créée sous la Coupole de l'Institut de France lors de la Séance solennelle de l'Académie des beaux-arts en novembre 2024.
- Un prix d'interprétation, doté de 10 000 euros, saluant le parcours d'un artiste interprète. Ce dernier a été attribué au violoncelliste Jean-Guihen Queyras.

Créée en 1975 et présidée par Simone Del Duca, correspondante de l'Académie des beaux-arts, jusqu'à sa mort en 2004, la Fondation Simone et Cino Del Duca est abritée à l'Institut de France depuis 2005. Simone Del Duca a confié à l'Institut le soin de poursuivre son œuvre en France et à l'étranger, dans le domaine des arts, des lettres et des sciences par le moyen de subventions, de prix et d'aides attribués chaque année sur proposition des académies.

Les Prix de confirmation de la Fondation Simone et Cino Del Duca - Institut de France, dotés de 25 000 euros, récompensent des artistes européens. Les prix de confirmation sont remis dans les deux disciplines non concernées par le Grand prix de l'année (attribué cette année à la peintre Hélène Delprat sur proposition de l'Académie des beaux-arts). Cette année, ils ont donc été remis en sculpture et en composition musicale.

Fabien Touchard - Prix de commande



© Jean-Baptiste Millot

Compositeur et pianiste, Fabien Touchard étudie au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris où il obtient 9 prix en classes d'écriture, composition, orchestration, analyse, improvisation et accompagnement vocal ainsi qu'à l'université Paris-IV Sorbonne où il a obtenu un Master de musicologie. Compositeur lauréat de la Fondation Charles Oulmont en 2018, de la Fondation Banque populaire en 2014 et de la Fondation Franz Josef Reinl de Vienne / Munich en 2013, ses pièces sont données en France, en Allemagne, au Canada, aux Pays-Bas, en Bulgarie, au Japon, par de nombreux solistes ou ensembles (chœur Aedes, ensemble Sequenza 9.3, orchestre de chambre de Paris, ensemble Intercontemporain et bien d'autres). En 2019, il obtient le prix André Caplet décerné par l'Académie des beaux-arts.

Son CD « Beauté de ce monde », première monographie de ses œuvres parue en 2018, a obtenu une clef d'or de l'année de la revue ResMusica, un coup de cœur (cinq étoiles) de la revue Classica, ainsi que le Prix des Professeurs du Grand Prix Lycéen des Compositeurs 2020. Son second CD monographique « Littoral », aux sonorités plus électro-acoustiques, est paru en 2021. Le troisième sera consacré à ses Etudes pour piano et paraîtra fin 2023.

Après avoir enseigné l'harmonie et l'harmonisation au clavier à l'université Paris-Sorbonne avant d'être nommé professeur d'écriture au Conservatoire à Rayonnement Régional de Boulogne-Billancourt, puis chef de chant au Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique de Paris, il est depuis 2019 professeur de contrepoint au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

Jean-Guihen Queyras - Prix d'interprétation



© Roman Drits

Après des études au Conservatoire National Supérieur de Lyon, Jean-Guihen Queyras complète sa formation de violoncelliste en Allemagne et aux Etats-Unis. Son approche de la musique ancienne – comme lors de ses collaborations avec le *Freiburger Barockorchester* et l'*Akademie für Alte Musik Berlin* – et de la musique contemporaine relèvent d'une même intensité. Il a joué en création mondiale des œuvres d'Ivan Fedele, Gilbert Amy, Bruno Mantovani, Michael Jarrell, Johannes-Maria Staud ou encore Thomas Larcher et Tristan Murail. Sous la direction du compositeur, il a enregistré le Concerto pour violoncelle de Peter Eötvös à l'occasion de son 70^e anniversaire, en novembre 2014.

Son adaptabilité et son aisance à jouer les musiques les plus diverses le font inviter par les plus grandes salles de concerts, festivals et orchestres pour des résidences. Jean-Guihen Queyras est membre fondateur du Quatuor Arcanto et forme un trio reconnu avec Isabelle Faust et Alexander Melnikov qui est, avec Alexandre Tharaud, un de ses pianistes de prédilection. Au cours de la saison 2022-2023, deux publications sont prévues : un disque Marin Marais avec Alexandre Tharaud puis la sortie du premier enregistrement de l'ensemble « Invisible Stream » composé de Jean-Guihen Queyras, Raphaël Imbert, Pierre-François Blanchard et Sonny Troupé. Jean-Guihen Queyras enregistre en exclusivité pour Harmonia Mundi.

Outre les concerts avec les ensembles « Invisible Stream » et « Thrace », les temps forts de la saison incluent des tournées de concerts en Australie, au Japon et au Canada, des invitations de l'Orchestre symphonique de Prague, de l'Orchestre symphonique de Bochum, du Residentie Orkest Den Haag ainsi que des concerts de musique de chambre avec Alexander Melnikov, Jörg Widmann, le Belcea Quartet, le Quatuor Modigliani et Isabelle Faust. Aux côtés de Yuja Wang, Jean-Guihen Queyras a été sélectionné comme artiste phare du Toronto Symphony Orchestra pour la saison et sera également artiste en résidence à la Cello Biennale Amsterdam.

Il enseigne actuellement à la Musikhochschule de Freiburg et est directeur artistique des « Rencontres musicales de Haute-Provence », festival situé à Forcalquier.

Jean-Guihen Queyras joue un violoncelle de Gioffredo Cappa de 1696, prêt de Mécénat Musical Société Générale depuis novembre 2005.

Membres du jury

Laurent Petitgirard, Gilbert Amy, Régis Campo, Edith Canat de Chizy, Thierry Escaich, Michaël Levinas, François-Bernard Mâche, Bruno Mantovani, membres de l'Académie des beaux-arts.



Contact

Académie des beaux-arts

pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr

Institut de France

communication@institutdefrance.fr
01 44 41 44 41

Créée en 1975 par Simone Del Duca en hommage à son mari, mécène et grand patron de presse, la Fondation Simone et Cino Del Duca, est depuis 2005 abritée à l'Institut de France. Elle a pour but de faire rayonner, en France et à l'étranger, les arts, les lettres et les sciences.

Elle intervient, par le moyen de grands Prix et de subventions attribués chaque année sur proposition des Académies de l'Institut de France (Académie française, Académie des inscriptions et belles-lettres, Académie des beaux-arts, Académie des sciences, Académie des sciences morales et politiques).



FONDATION
SIMONE ET CINO
DEL DUCA
INSTITUT DE FRANCE



ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Réunissant 67 membres, 16 membres associés étrangers et 67 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses expressions en soutenant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique.

Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que le Musée Marmottan Monet (Paris), la Villa et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraigne (Chars) et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.



Créé en 1795, l'Institut de France a pour mission d'offrir aux cinq académies un cadre harmonieux pour travailler au perfectionnement des lettres, des sciences et des arts, à titre non lucratif.

Grand mécène, il encourage la recherche et soutient la création à travers la remise de prix, de bourses et de subventions (près de 25 millions d'euros distribués chaque année par le biais de ses fondations abritées).

Placé sous la protection du président de la République, il est également le gardien d'un important patrimoine, à commencer par le Palais du quai de Conti, quatre bibliothèques dont la bibliothèque Mazarine, ou encore de nombreuses demeures et collections qui lui ont été léguées depuis la fin du XIX^e siècle. Parmi elles se trouvent le château de Chantilly, le domaine de Chaalis, le musée Jacquemart-André, le château de Langeais, le manoir de Kerazan ou encore la villa Kérylos.